



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Nomination de M. Norbert Roy au poste de président-directeur général par intérim du CCNB

Bathurst, le 31 mai 2010 – M. Armand Caron, président du Conseil des gouverneurs du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB), est heureux d'annoncer que M. Norbert Roy a été nommé le dimanche 30 mai président-directeur général par intérim du CCNB. Le Conseil des gouverneurs a procédé à cette nomination lors de sa toute première réunion officielle qui faisait suite à l'entrée en vigueur par proclamation de la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick*.

Lors de cette réunion, le Conseil des gouverneurs a mis en place un comité mandaté de définir et de poursuivre le processus de recherche d'une personne pour occuper le poste de président-directeur général du CCNB. En attente de la nomination et de l'entrée en fonction du président-directeur général, le Conseil des gouverneurs a nommé M. Norbert Roy président-directeur général par intérim du CCNB. Originaire de Robertville au Nouveau-Brunswick, M. Roy est à l'embauche du CCNB depuis une quinzaine d'années. Il a travaillé dans différents campus de l'institution de même qu'au niveau du réseau provincial, et ce, dans les domaines du développement institutionnel, du développement international et de la gestion. Avant de se joindre au CCNB, Monsieur Roy a travaillé dans le secteur du développement socio-économique provincial et régional. Il a notamment été administrateur municipal au village de Nigadoo, directeur général de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick et directeur général du Centre de développement et d'entrepreneuriat Chaleur. Il est titulaire d'un baccalauréat avec majeure en géographie et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université de Moncton. M. Roy a également fait des études à l'Université de Lyon II en France où il obtenu une maîtrise en géographie et un diplôme d'études supérieures spécialisées en aménagement rural. Avant sa nomination au poste de président-directeur général par intérim, Norbert Roy occupait les fonctions d'adjoint au directeur général depuis juillet 2009. M. Roy entrera officiellement en fonction mardi 1^{er} juin prochain.



*M. Norbert Roy, président-directeur
général par intérim*

« Au cours des derniers jours, nous avons franchi une étape de plus vers la création d'une société collégiale autonome. Le Nouveau-Brunswick était la dernière province au pays à transférer les pouvoirs de son institution collégiale à un conseil des gouverneurs indépendant. La nomination de M. Norbert Roy au poste de président-directeur général par intérim s'intègre à la mise en place d'une nouvelle structure organisationnelle. M. Yves Chouinard, directeur général du CCNB depuis 2004, prendra sa retraite au cours des prochaines semaines après 27 années de loyaux services au sein du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick » d'expliquer le président du Conseil des gouverneurs du CCNB, M. Armand Caron.